



## Évaluation rapide de la situation des marchés dans le contexte du COVID-19 / Avril 2020

### POINTS SAILLANTS

- Disponibilité relative de produits importés tandis que les produits locaux sont faiblement présents.
- Baisse importante du nombre de clients et de la demande des produits alimentaires de base
- Hausse généralisée des prix et hausse de la valeur du panier alimentaire d'environ 5% à partir de la semaine suivant l'annonce des premiers cas de personnes infectées.
- Exacerbation des contraintes générales en raison des restrictions liées au confinement notamment : la faiblesse du pouvoir d'achat ; l'accès à l'eau, hygiène et assainissement ; le manque de capacité financière et l'accessibilité aux moyens de transport.
- Selon les informateurs clés, les besoins prioritaires des ménages sont de loin la nourriture et le cash.
- En dépit des perturbations enregistrées au niveau de l'offre et de la demande, les marchés restent en général fonctionnels. La situation sur les marchés doit cependant être suivie de près particulièrement au niveau des zones où des interventions de cash sont en cours.

### I.- INTRODUCTION

Apparue en Chine en décembre 2019, la pandémie COVID-19 se traduit aussi bien au niveau mondial que national par des perturbations de l'offre, de la demande et des chaînes de distribution. Cette pandémie survient en Haïti dans un contexte humanitaire déjà très précaire où environ 40% de la population se trouve en insécurité alimentaire.

C'est dans ce contexte que la CNSA, de concert avec le PAM, a conduit cette évaluation rapide de la situation des marchés en vue de :

- ✓ Evaluer l'impact du COVID-19 sur la disponibilité des produits alimentaires de base ;
- ✓ Evaluer l'impact du COVID-19 sur l'accès des ménages aux produits alimentaires de base ;
- ✓ Identifier les principales contraintes générales pour le fonctionnement des marchés ;
- ✓ Identifier les besoins prioritaires des ménages.

### II.- METHODOLOGIE

Cette analyse s'appuie sur une **analyse de données secondaires** notamment les prix de marché de la CNSA et une **analyse de données primaires** collectées au niveau de 11 communes, 11 marchés, auprès de 17 informateurs clés, 40 commerçants.

Les marchés ont été sélectionnés de manière à prendre en compte la diversité socio-économique du pays :

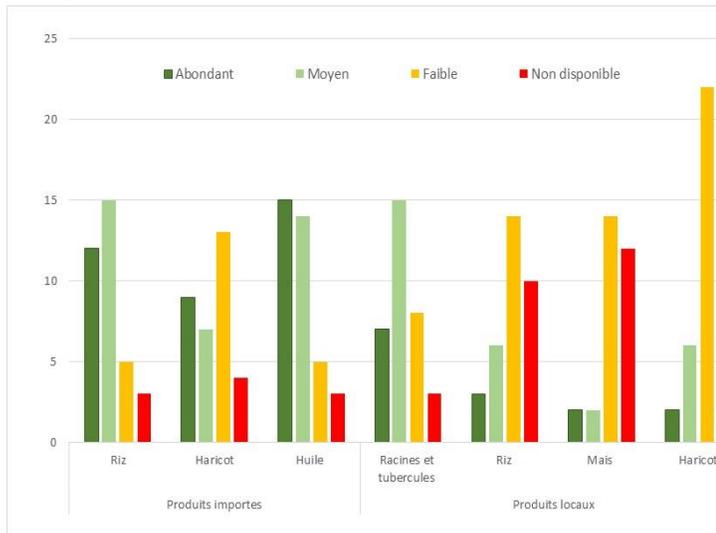
- ✓ Zones urbaines : Cayes, Gonaïves, Cite Soleil ;
- ✓ Zones frontalières : Belladère, Anse à Pitre, Capotille ;
- ✓ Zones de production agricole : Desdunes, Chambellan, Torbeck.
- ✓ Zones arides : Pointe à Raquette, Bombardopolis.  
(voir carte en annexe)

A noter que cette analyse n'a pas la prétention d'être représentative à l'échelle nationale mais plutôt de donner un premier aperçu des effets du COVID-19 sur les marchés.

### III- ETAT DE LA DISPONIBILITE

#### 3.1.-Disponibilités des produits de base

Comme on peut l'observer sur le graphe ci-dessous, globalement nos informateurs ont fait encore état d'une **relative bonne disponibilité de produits importés tandis que les produits locaux sont faiblement présents sur les marchés** (expection faite pour les racines et tubercules dans certaines zones)



Môle Saint-Nicolas et Pointe-à-Raquette sont deux communes ayant fait état de rareté de produits importés. Cela se comprend dans la mesure où il s'agit de deux communes d'accès très difficile.

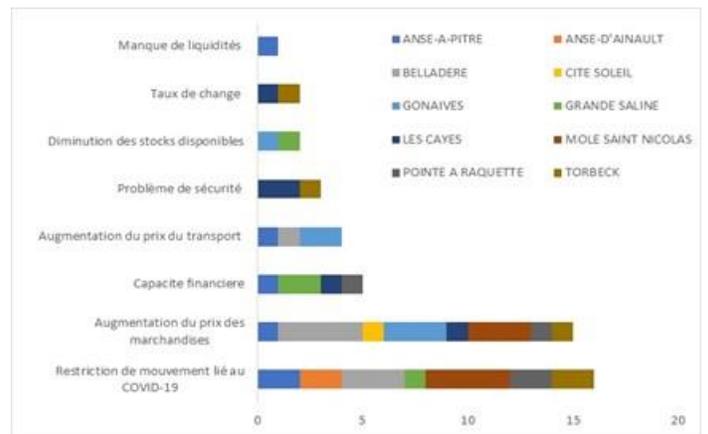
A l'inverse, on note une **disponibilité moyenne de racines et tubercules qui est plutôt liée aux difficultés pour écouler ces produits**. C'est le cas pour des communes comme Anse à Pitre, Anse d'Hainault, Belladère, Môle St-Nicolas.

#### 3.2.-Facteurs limitant l'approvisionnement

La majorité des commerçants soit **environ 4 commerçants sur 5 ont déclaré avoir des difficultés d'approvisionnement** dans le contexte actuel.

Les principaux facteurs limitant l'approvisionnement sont par ordre d'importance décroissante :

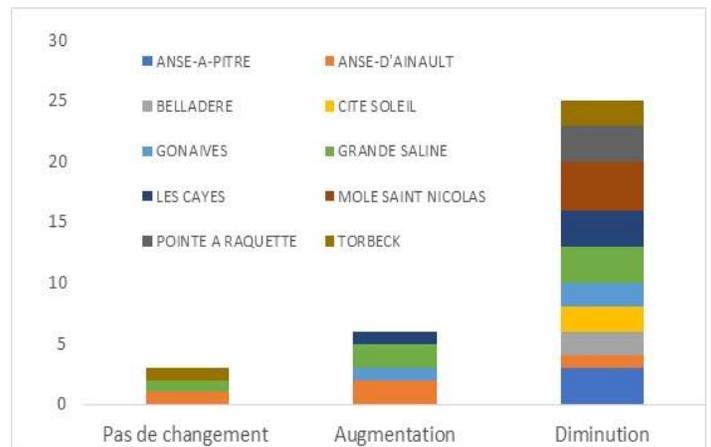
- ✓ Les restrictions liées au COVID 19 ;
- ✓ L'inflation (faible pouvoir d'achat des ménages) ;
- ✓ La faible capacité financière des commerçants.



Environ 2 commerçants sur 3 ont déclaré que les difficultés d'approvisionnement affectent les produits locaux aussi bien que les produits importés.

### IV.-ETAT DE LA DEMANDE

Interrogés sur la tendance du nombre de clients desservis par jour, environ **2 commerçants sur 3 ont déclaré que le nombre de clients reçus est à la baisse** depuis l'apparition du COVID. Parmi les commerçants ayant mentionné une baisse, environ 1 commerçant sur 5 pense que le nombre de client a baissé de plus de la moitié tandis que 4 sur 5 pensent que le nombre de clients a baissé de moins de moitié.

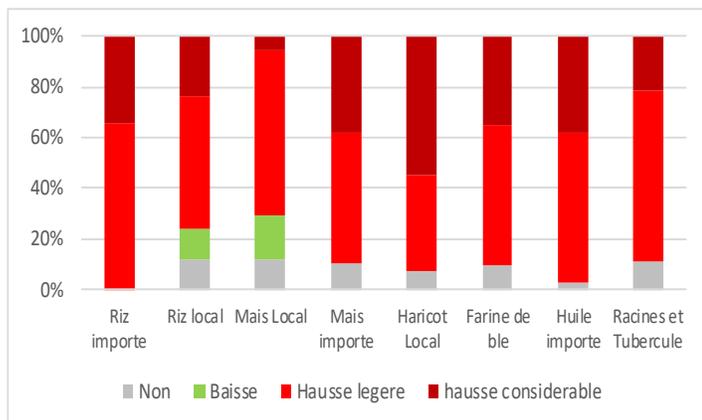


Concernant la demande globalement, environ 5 à 7 commerçants sur 10 ont déclaré que la demande des produits alimentaires de base est à la baisse.

## V.- ACCES AUX PRODUITS ALIMENTAIRES

### 5.1.- Tendance des prix

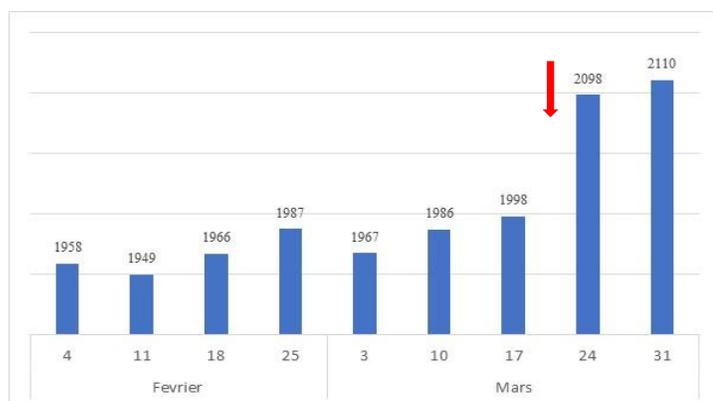
La très grande majorité des commerçants ont déclaré une **tendance à la hausse des prix** depuis l'apparition du COVID-19 mis à part Desdunes où l'on a fait état d'une baisse de prix du riz et du maïs local.



A noter que Desdunes est une zone de production de riz et de maïs local.

### 5.2.- Tendance de la valeur du panier

La panique engendrée par l'annonce des premiers cas confirmés de COVID-19 a entraîné une forte pression sur les marchés entraînant une augmentation soudaine des prix des produits alimentaires de base.



En effet, comme on peut le voir sur le graphique, une analyse de la tendance de la valeur hebdomadaire du panier de la CNSA au cours des mois de février et mars nous montre que le coût du panier alimentaire de base est passée de 1,998 gourdes le 17 mars à 2,098 gourdes le 24 mars soit **une augmentation de 5% la semaine suivant l'annonce des premiers cas de contamination.**

## 5.3.-Facteurs limitant l'accès aux aliments

Les principaux facteurs limitant l'accès aux aliments des ménages sont par ordre d'importance décroissante :

- ✓ Le faible pouvoir d'achat des ménages ;
- ✓ La disponibilité sur les marchés ;
- ✓ L'augmentation des prix et ;
- ✓ Les restrictions liées au COVID 19.

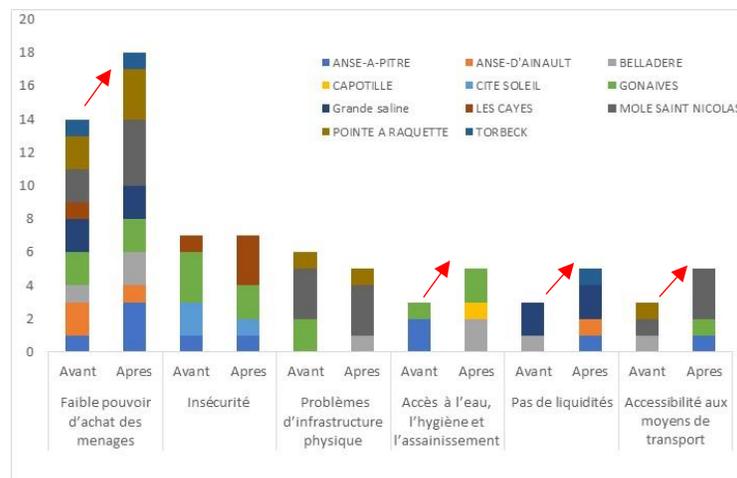
## VI.- CONTRAINTES

### 6.1.- Contraintes de fonctionnement

Le graphique ci-dessous présente une comparaison des contraintes rencontrées par les commerçants avant et après COVID.

Il y a lieu de noter une certaine **exacerbation de certaines limitations** auxquelles faisaient face les commerçants notamment :

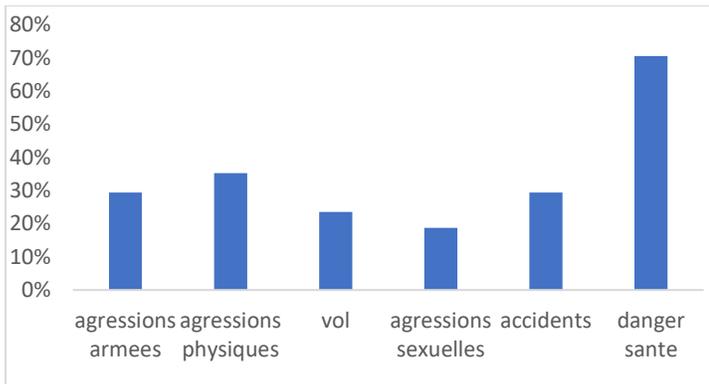
- ✓ La faiblesse du pouvoir d'achat des ménages ;
- ✓ L'accès à l'eau, hygiène et assainissement ;
- ✓ Le manque de capacité financière ;
- ✓ L'accessibilité aux moyens de transport.



### 6.2.-Contraintes sécuritaires

Les informateurs clé ont été interrogés sur les problèmes sécuritaires affectant l'environnement du marché. Les principaux problèmes sécuritaires rapportés sont les suivants :

- ✓ Dangers pour la santé (75% des réponses) ;
- ✓ Agressions physiques (35% des réponses) ;
- ✓ Agressions armées et accident (29% des réponses).



Les hommes et les femmes sont autant menacés par les différentes formes d'insécurité, mis à part les agressions sexuelles pour lesquelles les femmes sont davantage à risque.

## VII.- CAPACITE DE REPONSE DES MARCHES

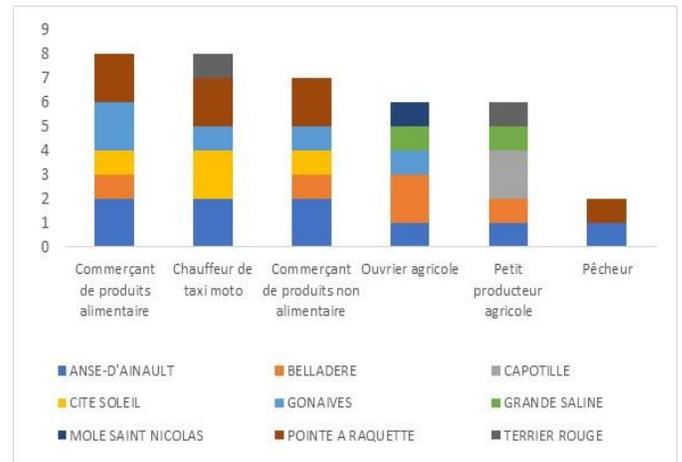
En dépit de toutes les limitations, les marchés semblent avoir une certaine capacité de réponse. En effet, **plus de 8 commerçants sur 10 pensent pouvoir répondre à une augmentation d'environ 25% de la demande.**

Environ **7 commerçants sur 10 déclarent pouvoir renflouer les stocks en moins d'une semaine.** Les communes de Anse à Pitre, Môle St-Nicolas sont celles où les commerçants semblent avoir plus de difficulté à renflouer leurs stocks, ce qui paraît tout à fait logique tenant compte de l'état des infrastructures routières.

## VIII.- GROUPES DE MOYENS D'EXISTENCE LES PLUS AFFECTES

Selon les informateurs clé, presque **tous les groupes de moyens d'existence sont tout aussi affectés** par les mesures de restriction liées au COVID.

Il n'y a en effet pas de différence significative entre la fréquence des réponses pour les différents types d'activités.

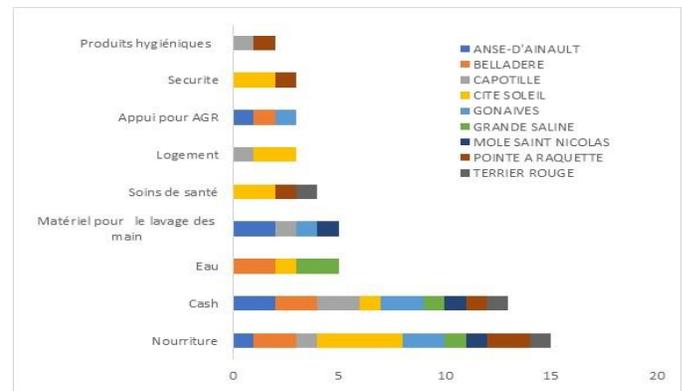


En plus de ces groupes mentionnés dans le graphe ci-dessus, les informateurs ont fait mention des catégories suivantes :

- ✓ Les enfants qui sont obligés de passer toute la journée à la maison ;
- ✓ Les vieillards et handicapés

## IX.- BESOINS PRIORITAIRES

Selon les informateurs clés, les **besoins prioritaires des ménages sont de loin la « nourriture » et le « cash ».** Viennent largement derrière l'eau, les matériels pour le lavage des mains et les soins de santé.



## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En dépit des perturbations enregistrées au niveau de l'offre et de la demande, les marchés restent malgré tout fonctionnels.

Il est recommandé toutefois de continuer à suivre de près les paramètres de marché (Offre, Demande, Prix) particulièrement sur les marchés où des interventions de cash sont en cours d'exécution.

Une attention particulière doit également être accordée aux zones d'accès difficile comme Anse à Pitre, Môle Saint-Nicolas, La Gonave où la situation risque de se détériorer rapidement en raison des restrictions de mouvement, la fermeture de la frontière avec la République Dominicaine, l'accès plus difficile aux moyens de transport,

# ANNEXE - CARTE DE COUVERTURE

